

PROPHYLAXIE

## Arrêter la lolette



Pour la plupart des enfants, il est très difficile de se séparer de la lolette. Les experts recommandent un sevrage en douceur. (Photo: Adobe Stock)

**La lolette est une bonne chose : elle permet de calmer le petit enfant et d'éviter qu'il suce son pouce. A partir de trois ans au plus tard, l'enfant devrait progressivement se détacher de sa sucette apaisante, principalement pour le bien de ses dents.**

Les parents recourent volontiers à la lolette pour ménager leurs nerfs. Ce n'est pas pour rien que les Anglo-saxons l'appellent « pacifier ». Pour l'enfant, la sucette est réconfortante et calme le réflexe de succion. C'est un compagnon utile pour les familles, car 80 % des enfants ont besoin de sucer, que ce soit une tétine, leur pouce, un dou-dou ou un coin de leur couverture. Pour Jan Danz de la Société suisse d'orthopédie dento-faciale, « la lolette est la meilleure manière pour l'enfant de calmer son besoin de sucer, car c'est celle pour laquelle le sevrage est le plus facile. »

Mais pourquoi faut-il que l'enfant perde l'habitude de sucer sa lolette ou son pouce ? Pour éviter les désordres orthodontiques. Lorsque les dents n'occupent pas leur place naturelle, elles constituent une source de gêne pour la mastication et la parole. Chez les enfants de trois ans, les malpositions maxillaires telles que les béances occlusales antérieures – avec un écartement entre les incisives supérieures et inférieures pouvant aller jusqu'à empêcher de mordre correctement

>> Suite à la page 2

---

**> 1/2** **Durant son enfance, une personne sur deux est victime d'un accident dentaire. Que faire pour sauver les dents endommagées ? Ne pas toucher aux dents mobiles ou déplacées, chercher les fragments de dents fracturées ou les dents arrachées, ne pas les saisir par la racine, ne pas les nettoyer et les conserver dans du lait. Il faut immédiatement se rendre chez le médecin-dentiste. Si le vôtre n'est pas joignable, adressez-vous au service des urgences de la SSO : [www.sso.ch](http://www.sso.ch).**

dans les aliments – découlent pour la plupart de mauvaises habitudes de succion. L'orthodontiste Jan Danz se veut toutefois rassurant : « L'enfant qui arrête de sucer la lolette ou son pouce avant l'éruption des dents permanentes a de bonnes chances de voir un retour spontané à la normale. » Il recommande de réduire l'usage de la sucette à partir de trois ans, dans une mesure qui permet ensuite à l'enfant d'essayer de s'en passer. La réduction des périodes d'utilisation favorise également un bon développement du langage : l'enfant qui parle avec sa lolette dans la bouche acquiert de mauvaises techniques de phonation.

### Réduire le temps d'utilisation de la sucette

Huit mois après la naissance, le réflexe de succion s'estompe, ce qui permet de réduire progressivement l'utilisation d'une tétine. Les parents ne devraient jamais proposer spontanément la lolette à leur enfant et toujours attendre qu'il la réclame. Lorsqu'il ne l'utilise pas, il peut la ranger dans une boîte pour qu'elle puisse « faire dodo ». Ainsi, la tétine ne traîne pas et n'invite pas l'enfant à la sucer par ennui. Enfant et parents peuvent ensemble convenir des endroits ou des heures auxquelles l'enfant a le droit de sucer sa lolette, par

exemple dans la poussette, au lit, dans la voiture ou en cas de bobo.

### Marquer le coup

Pour le sevrage, les spécialistes déconseillent de simplement jeter la lolette ou de l'enduire d'un gel au goût amer. Mais même près un sevrage progressif, le moment de la séparation définitive finit par arriver un jour. C'est un cap très difficile à passer pour beaucoup d'enfants. Ils doivent y être préparés et, dans le meilleur des cas, choisir eux-



mêmes le moment de la séparation. De nombreuses familles marquent le coup : l'enfant fait cadeau de ses lolettes à la fée Tétine, au père Noël ou au lapin de Pâques et reçoit un cadeau en échange. Dans certaines familles, on construit un radeau et on regarde les sucettes s'éloigner au fil de l'eau. Dans d'autres encore, on les plante dans le jardin où, le lendemain, l'enfant retrouve un arbuste qui a « poussé pendant la nuit » et qui porte un cadeau accroché à l'une de ses branches. Certains parents font croire à leur enfant qu'il envoie sa lolette à un autre enfant qui en a un grand besoin ou ils l'envoient par la poste à une personne qui retourne un cadeau. Il y a aussi l'« arbre à sucettes » à la branche duquel de nombreux enfants accrochent leur dernière lolette.

Le sevrage se complique avec l'âge et il gagne en importance : sucer une lolette ou son pouce après l'apparition des dents permanentes laisse généralement des séquelles que le médecin-dentiste spécialisé devra corriger.

Accrocher solennellement la lolette à une branche : les rituels facilitent la séparation. (Photo: Jan Danz)

## TOURISME DENTAIRE

# Soins dentaires à l'étranger

Quelque 22 % de patients suisses ont déjà fait soigner leurs dents à l'étranger. Le tourisme dentaire n'est toutefois pas sans risque comme le montre la récente enquête diligentée par la Société suisse des médecins-dentistes SSO sur l'ensemble du territoire national.

Sur les personnes qui ont été interrogées dans le cadre de cette enquête, 22 % ont déjà occupé le fauteuil d'un cabinet dentaire à l'étranger. Une bonne moitié d'entre eux sont des touristes dentaires qui se sont rendus dans des pays tels que la Hongrie ou la Thaïlande pour profiter de prétendus avantages de prix. Dans ces pays, de nombreux prestataires se sont spécialisés dans le tourisme dentaire. Les habitants des régions frontalières, surtout les Romands et les Tessinois, semblent davantage tentés par le

tourisme dentaire. Dans le canton de Genève, près d'un sondé sur deux s'est déjà fait soigner en France.

Cela étant, tous les soins à l'étranger ne relèvent pas du tourisme dentaire : bon nombre d'étrangers résidant en Suisse (30 %) se font soigner dans leur pays d'origine ou au lieu de leur résidence secondaire étrangère. Par ailleurs, un sondé sur cinq a dû consulter un médecin-dentiste à l'étranger pour une urgence.

### Risques sous-estimés

Se faire soigner à l'étranger comporte des risques. En plus d'une sécurité du droit lacunaire, il est risqué d'entreprendre un traitement important à l'étranger, car les interventions effectuées durant un bref séjour ne respectent pas suffisamment les processus de guérison naturelle. De retour en Suisse, un patient sur sept n'est pas satisfait des soins reçus à l'étranger. En cause, principalement, la mauvaise qualité qui a rendu nécessaire un second traitement en Suisse, mais aussi un manque d'hygiène et des problèmes de compréhension. Un patient sur trois ayant déjà fréquenté un cabinet dentaire à l'étranger a déclaré ne plus vouloir répéter l'expérience.



Après l'opération, Samira a recouvré la vue.

(Photo: CRS, Remo Nägeli)

AIDE HUMANITAIRE

## Des dents en or pour redonner la vue

Une dent en or qui a fait son temps n'a plus d'utilité pour son propriétaire. Elle est en revanche très précieuse pour une personne aveugle qui vit en Afrique ou en Asie. Grâce aux dons d'or dentaire, la Croix-Rouge suisse (CRS) effectue chaque année près de 4000 opérations de la cataracte et procède à quelque 60 000 tests de la vue dans des écoles.

Samira avait huit ans et vivait dans un petit village au Ghana. Depuis sa naissance elle souffrait de la cataracte. Sa vue baissait de jour en jour et elle avait de plus en plus de peine à se débrouiller. Un jour, des bénévoles de la Croix-Rouge ont découvert son handicap lors d'un contrôle de la vue. Ils ont envoyé Samira chez un spécialiste qui a opéré ses deux yeux. Cette opération a changé sa vie : Samira a de nouveau pu jouer avec d'autres enfants et la vue redonnée lui a rouvert les portes de l'éducation. Plus tard, elle sera ainsi en mesure de trouver un travail.

### Opération rendue possible grâce à l'or dentaire

Les parents de Samira n'auraient jamais pu assumer cette opération. Celle-ci a pu être financée par des dons d'or dentaire en provenance de Suisse. Des patients ont fait don d'or dentaire leur appartenant et les médecins-dentistes ont glissé couronnes et obturations devenues inutiles dans des enveloppes prévues à cet effet qu'ils ont envoyées à la CRS.

Grâce à ces dons, la CRS met sur pied des services ophtalmologiques dans divers pays. Son action passe par la formation de spécialistes et de bénévoles qui interviennent dans les villages, sensibilisent les habitants aux causes et aux traitements de la cécité, procèdent à des tests de la vue et prennent les personnes touchées en charge. La CRS fournit les équipements médicaux, installe des camps dans les régions reculées pour que les ophtalmologues puissent accueillir et opérer ceux qui en ont besoin. D'innombrables personnes attendent encore de l'aide : dans le monde, 36 millions de personnes sont aveugles et 217 millions souffrent d'un handicap visuel. La plupart d'entre elles vivent dans les pays les plus pauvres du monde.

**Souhaitez-vous soutenir l'action de la CRS et contribuer à redonner la vue ? Informez votre médecin-dentiste que vous voulez faire don de votre or dentaire. La Société suisse des médecins-dentistes SSO est partenaire de longue date de ce projet.**

Il n'y a pas que l'or dentaire qui est le bienvenu. La CRS accepte également les dons de bijoux et d'argent. Vous trouverez de plus amples informations sur le projet sur [www.redcross.ch/vieilor](http://www.redcross.ch/vieilor).



Samira lors d'un contrôle de suivi chez l'ophtalmologue. (Photo: CRS, Remo Nägeli)

### Donner de l'argent

Un montant de 50 francs permet d'opérer un œil.

**Donnez 50 francs par SMS : envoyez aveugle 50 au 464**

Compte postal 30-9700-0 /  
IBAN CH97 0900 0000 3000 9700 0 ;  
mention « Redonner la vue »  
Site Web : [www.redcross.ch/cecite](http://www.redcross.ch/cecite)

### La bonne lolette ?

Les orthodontistes recommandent de privilégier les sucettes aplaties et larges. Il n'est toutefois pas prouvé que la forme de la sucette a une incidence sur la nécessité future d'une thérapie orthodontique. La lolette doit en tout état de cause être exempte de bisphénol A.

### SSO-jobs.ch

La SSO propose une bourse de l'emploi en ligne. Le Portail suisse de l'emploi pour les cabinets dentaires permet notamment aux jeunes qui sortent de l'école de trouver une place d'apprentissage et aux professionnels tels qu'assistantes dentaires ou techniciens-dentistes de trouver un poste de travail.

### Le mucus nasal pour lutter contre la carie

Science sans parti-pris : des chercheurs de l'Université de Harvard ont découvert que le mucus nasal contient des bactéries utiles qui protègent le corps et les dents, en renforçant notamment le système immunitaire. Pour autant, la SSO renonce à donner des recommandations à ce sujet...

### Avec douceur !

Beaucoup de gens ont tendance à broser leurs dents et gencives avec trop de force. D'une manière générale, mais tout particulièrement en cas de problèmes de gencives ou de dents sensibles, il faudrait broser les dents avec douceur. Conseil : tenir la brosse à dents avec trois doigts seulement, comme un crayon, réduit automatiquement la pression exercée.

### Infolettre de la SSO

Quel est l'avis de la SSO sur des sujets relevant de la politique de la santé ? Quoi de neuf à la SSO ? Chaque année, la SSO envoie plusieurs lettres d'information électroniques et elle tweete régulièrement. Abonnez-vous à l'infolettre sur [sso.ch](http://sso.ch) et suivez @SwissDentalAssn !

### Autres informations :

[www.sso.ch](http://www.sso.ch)

# Satisfaits de leur médecin-dentiste

L'enquête d'opinion 2018 de la SSO l'atteste : 97% des patients interrogés sont satisfaits des soins de leur médecin-dentiste SSO. Le faible nombre de réclamations déposées auprès des commissions de conciliation médico-dentaires de toute la Suisse témoigne également de cette satisfaction.

Pas d'accord avec la note d'honoraires de votre médecin-dentiste ? Le résultat du traitement ne vous donne pas satisfaction ? Si la discussion avec le praticien ne permet pas de trouver un terrain d'entente, les patients des médecins-dentistes membres SSO peuvent s'adresser à l'une des commissions de conciliation des sections cantonales de la SSO. Ces commissions contribuent à la résolution des divergences entre patient et médecin-dentiste. Elles conseillent le patient sur le plan technique et évaluent la situation sans parti-pris.

### Les bons offices des commissions de conciliation médico-dentaires de la SSO

Les patients n'ont heureusement que rarement de raison de saisir une commis-

sion de conciliation. En 2016, les commissions de conciliation ont enregistré 317 réclamations sur l'ensemble du territoire suisse, ce qui correspond à seulement 0,09 réclamation par médecin-dentiste et représente un taux de réclamation moyen de 0,015% par patient.

La SSO vise à maintenir la qualité des soins dentaires à un haut niveau et veut encore faire baisser le nombre de réclamations. Une bonne communication entre praticien et patient est cruciale pour éviter les malentendus et prévenir les litiges.

Vous trouverez les coordonnées des contacts des commissions de conciliation sur [www.sso.ch](http://www.sso.ch) > Patients > Droit et tarif.

